

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 6 mars 2018

Communiqué de presse

Décès d'un kayakiste au François

Le dimanche 4 mars 2018 à 14h14, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS AG) reçoit une alerte relayée par le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) d'une personne en détresse en mer zone du François.

Aussitôt, le CROSS AG coordonne l'opération de recherche en mer impliquant l'hélicoptère de la sécurité civile « DRAGON » et une patrouille à terre de pompiers. Très rapidement, la victime est localisée et prise en charge par le sauveteur hélicoptère embarqué à bord du « DRAGON ». Elle est immédiatement transférée vers le centre hospitalier universitaire (CHU) dans un état critique pour être prise en charge par le service d'urgences qui déclareront malheureusement le décès.

La préfecture rappelle la nécessité pour les pratiquants de loisirs nautiques de disposer d'un équipement d'aide à la flottabilité apte à favoriser les conditions de survie en cas d'accident. Elle rappelle également la nécessité de consulter les prévisions météorologiques et de suivre les préconisations formulées lors de l'activation des vigilances par Météo France. C'est actuellement le cas : un épisode inhabituel de mer dangereuse à la côte le long de la côte Caraïbe est en cours.



Contacts réservés aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pret.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972